

LES FEMMES GAGNENT EN MOYENNE
UN QUART DE MOINS QUE LES HOMMES!
C'EST POUR QUAND L'ÉGALITÉ SALARIALE ?

**ÇA NE VOUS
CHOQUE PAS ?**

Les femmes sont aussi surreprésentées dans les emplois peu qualifiés.

Parmi les 5 millions de salarié-es peu qualifié-es, 61 % sont des femmes. Les conditions de travail associées à ces emplois sont difficiles. Ces emplois sont aussi les plus précaires dans le public comme dans le privé.

Les femmes sont plus diplômées que les hommes, elles sont insérées professionnellement et compétentes. Et pourtant, elles sont empêchées d'accéder aux grades et emplois supérieurs. C'est ce qu'on appelle **le Plafond de verre**.

En moyenne, public et privé, **les femmes gagnent 23 % de moins que les hommes**. À temps de travail équivalent, elles touchent 17% de moins que les hommes. L'écart entre femmes et hommes est de 453 euros par mois en moyenne. Actuellement ces écarts évoluent peu et **il faudrait encore plusieurs dizaines d'années pour atteindre l'égalité salariale entre femmes et hommes**.

La population à temps partiel est à 80% féminine.

En 2019, parmi les salarié-es hors apprenti-es, 29 % des femmes et 7,7 % des hommes occupent un emploi à temps partiel. Pour les femmes, la propension au temps partiel augmente avec le nombre d'enfants à charge. Ainsi, 41,8 % des femmes salariées ayant au moins trois enfants à charge travaillent à temps partiel.

Ces temps partiels et les interruptions de carrière sont les conséquences de l'insuffisance de partage des tâches domestiques et éducatives mais aussi du manque de structures de service public de la petite enfance. **C'est un donc « choix » contraint.**

Les femmes sont très majoritairement cantonnées dans des métiers peu reconnus, les métiers du « prendre soin » qui font soi-disant appel aux compétences « naturelles » des femmes : soigner, nourrir, éduquer, nettoyer, accompagner. Ils sont donc peu valorisés en termes de salaire.

Ces écarts salariaux se répercutent sur les pensions de retraite. Les femmes perçoivent **en moyenne 41% de moins que les hommes**. Elles partent en moyenne 7 mois après les hommes. 45% des retraitées touchent le minimum vieillesse de pension contre 14% des retraités.

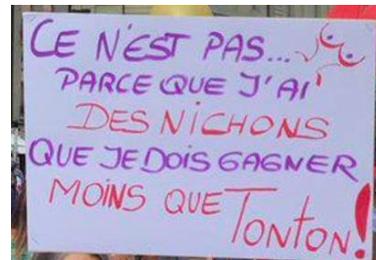
AU RYTHME OÙ VONT LES CHOSES, DOIT ON ATTENDRE 2070
POUR ATTEINDRE L'ÉGALITÉ DES SALAIRES ?
ETRE PAYÉE UN QUART EN MOINS C'EST TRAVAILLER
GRATUITEMENT À PARTIR DE 15H40.

FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX : **TOUTES EN GRÈVE LE 8 MARS !**

Sources: Observatoire des inégalités, la DRESS et de l'INSEE



LES FEMMES GAGNENT EN MOYENNE
UN QUART DE MOINS QUE LES HOMMES!
C'EST POUR QUAND L'ÉGALITÉ SALARIALE ?



Ça ne vous choque pas ?

Les femmes sont aussi surreprésentées dans les emplois peu qualifiés.

Parmi les 5 millions de salarié-es peu qualifié-es, 61 % sont des femmes. Les conditions de travail associées à ces emplois sont difficiles. Ces emplois sont aussi les plus précaires dans le public comme dans le privé.

Les femmes sont plus diplômées que les hommes, elles sont insérées professionnellement et compétentes. Et pourtant, elles sont empêchées d'accéder aux grades et emplois supérieurs. C'est ce qu'on appelle **le Plafond de verre**.

En moyenne, public et privé, **les femmes gagnent 23 % de moins que les hommes**. À temps de travail équivalent, elles touchent 17% de moins que les hommes. L'écart entre femmes et hommes est de 453 euros par mois en moyenne. Actuellement ces écarts évoluent peu et **il faudrait encore plusieurs dizaines d'années pour atteindre l'égalité salariale entre femmes et hommes**.



La population à temps partiel est à 80% féminine.

En 2019, parmi les salarié-es hors apprenti-es, 29% des femmes et 7,7% des hommes occupent un emploi à temps partiel. Pour les femmes, la propension au temps partiel augmente avec le nombre d'enfants à charge. Ainsi, 41,8 % des femmes salariées ayant au moins trois enfants à charge travaillent à temps partiel.

Ces temps partiels et les interruptions de carrière sont les conséquences de l'insuffisance de partage des tâches domestiques et éducatives mais aussi du manque de structures de service public de la petite enfance. **C'est un donc « choix » contraint.**

Les femmes sont très majoritairement cantonnées dans des métiers peu reconnus, les métiers du « prendre soin » qui font soi-disant appel aux compétences « naturelles » des femmes : soigner, nourrir, éduquer, nettoyer, accompagner. Ils sont donc peu valorisés en termes de salaire.

Ces écarts salariaux se répercutent sur les pensions de retraite. Les femmes perçoivent **en moyenne 41% de moins que les hommes**. Elles partent en moyenne 7 mois après les hommes. 45% des retraitées touchent le minimum vieillesse de pension contre 14% des retraités.

AU RYTHME OÙ VONT LES CHOSES, DOIT ON ATTENDRE 2070 POUR ATTEINDRE L'ÉGALITÉ DES SALAIRES ?
ETRE PAYÉE UN QUART EN MOINS C'EST TRAVAILLER GRATUITEMENT À PARTIR DE

15H40. FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX : TOUTES EN GRÈVE LE 8 MARS



Sources: Observatoire des inégalités, la DRESS et de l'INSEE

